

Décision
portant cessation d'activité
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS

DEC110625DR15

Vu la décision n° DEC070111DR15 du 31 octobre 2006 nommant Monsieur Georges GRILLET Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO);

Il est mis fin, à compter du 11 février 2011, aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Monsieur Georges GRILLET dans l'unité du CNRS n° 5255 Institut des Sciences Moléculaires (ISM).

Un extrait de cette décision sera publié au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 11 février 2011
Le directeur de l'unité
Philippe GARRIGUES

Visa du Délégué régional du CNRS
Philippe LECONTE

Visa du Président de l'Université Bordeaux 1
Alain BOUDOU

Visa du Directeur de l'Institut Polytechnique de Bordeaux
François CANSSELL